

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 février 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AUBERVILLIERS (93)**

132 avenue de la République

LOT N°17 : APPARTEMENT de 46,10 m² au 3^{ème} étage droite comprenant séjour, deux chambres, cuisine, salle d'eau et wc.

LIBRE

LOT N°25 : CAVE

A la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 132 avenue de la République 93300 Aubervilliers**, représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAUX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué 93300 AUBERVILLIERS, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 25.000 €
(VINGT CINQ MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 26 décembre 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

►À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ►Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 24/12094) ►Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le vendredi 16 janvier 2026 de 9h30 à 10h30